



LE JOURNAL DE BARCELONE



REDACTION - ADMINISTRATION
30, rue Saint-Augustin, PARIS-2°

BULLETIN QUOTIDIEN D'INFORMATION DE PRESSE
DE LA CATALOGNE

Téléphone :
OPERA 57-69

L'ARAGON NOUVEAU

L'accord entre la C. N. T. et l'U. G. T.

Les représentants des deux grandes organisations syndicales en Aragon viennent de signer un accord pour l'unité d'action antifasciste dont voici les bases :

1° Exécuter tous les ordres issus du gouvernement légitime de la République et du Conseil d'Aragon en apportant toute l'influence nécessaire pour faciliter leur application.

2° Dans le délai maximum de huit jours, sera créé un Comité de liaison avec caractère régional, chargé de résoudre tous les conflits qui pourraient surgir entre les deux organisations.

Condamnation de toute forme de contrainte pour obliger les travailleurs à faire partie d'une centrale syndicale déterminée.

3° Mise au point dans le plus bref délai possible de la structure de la Fédération Régionale des collectivités de la Confédération Régionale du Travail et les rapports présentés au Congrès, afin d'arriver à l'unification du problème agricole de l'Aragon dans un organe unique.

Demande de légalisation de toutes les saisies de biens appartenant à des éléments factieux et que ces biens deviennent propriété des Conseils municipaux.

On respectera la liberté des paysans pour s'administrer comme il leur plaira, mais on fera une campagne constante parmi eux, à travers les syndicats, afin de faire comprendre les bienfaits de la collectivisation.

4° Respect absolu de la liberté du petit industriel ou commerçant.

5° Aide aux hauts commandements sous toutes formes pour hâter la fin de la guerre.

6° Condamnation énergique de tous les éléments incontrôlés qui prétendent imposer par la violence leurs points de vue.

7° Les deux organisations signataires proclament leur union actuelle de plus en plus forte et souhaitent ardemment une fusion prochaine.

8° Célébration de manifestations publiques afin de faire connaître aux ouvriers ces accords et de les leur expliquer.

En luttant contre le fascisme international, les républicains espagnols luttent pour la liberté du monde.

L'Exposition d'art catalan ancien au Musée du Jeu de Paume

En des heures décisives de son Histoire, la Catalogne a voulu offrir à Paris une synthèse de son art national, répartie sur cinq siècles, comme une affirmation de son esprit.

Ce passé dont elle est justement fière et qui l'a placée, au moyen âge et à la veille de la Renaissance, parmi les nations créatrices d'Europe, témoignera de ses desseins éternels, de son amour de la culture et de ses ambitions spirituelles.

Sous le patronage d'honneur de M. Lluís Companys, président de la Généralité, le gouvernement de Catalogne a constitué un comité où sont entrés :

MM.

Joseph Terradellas, premier conseiller du gouvernement ;
Antoni Maria Sbert, conseiller de l'Instruction publique ;
Pere Corominas, commissaire général des Musées de Catalogne ;

P. Bosch Gimpera, recteur de l'Université de Barcelone ;
Jaume Miravittles, commissaire à la Propagande ;
J. Folch i Torres, directeur des Musées d'art de Catalogne ;
Rafel Closas, secrétaire des Relations extérieures auprès de la présidence de la Généralité.

Celui-ci a délégué ses pouvoirs à un comité d'action, présidé par M. Ventura Gassol, ancien conseiller de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qu'il a envoyé à Paris et qui réunit les noms de :

MM. Paul Casals, P. R. Picasso, J. Puig i Ferrer, J. Folch i Torres, J. L. Sert.

Le gouvernement français, saisi de son désir, a bien voulu accorder un Musée national, au cœur de la capitale, pour y recevoir cette Exposition. M. le ministre des Affaires étrangères, M. le ministre de l'Education nationale lui ont fait ainsi un honneur dont le Comité catalan ressent tout le prix. Des facilités de toutes sortes lui ont été accordées pour le transport et l'installation des œuvres capitales du patrimoine artistique catalan, qui viennent d'arriver du Musée d'Art de Barcelone au Jeu de Paume.

La direction des Beaux-Arts et des Musées nationaux a chargé de l'organisation de l'exposition, le spécialiste des écoles étrangères qu'est M. André Dezarrois.

Le comité d'honneur français est en voie d'organisation et sera publié incessamment.

Le secrétariat de l'Exposition a été installé dans le Musée du Jeu de Paume. Il se tient à la disposition de la presse et des spécialistes, tous les jours (de 10 à 13 heures et de 16 à 18 heures) pour leur donner tous renseignements relatifs à l'Exposition et lui permettre de consulter les documents se rapportant aux œuvres exposées.

Lire dans ce numéro

en page 2 :

Une allocution de la Pasionaria

en page 3 :

Nos 200 familles

L'ÉCONOMIE NOUVELLE

La création de l'Office technique d'échange extérieur

L'Office Technique d'Echange Extérieur sera l'œuvre la plus importante créée par la Révolution.

C'est en synthèse, l'œuvre technique de l'organisation communale du Travail, de l'Industrie et de l'Agriculture.

L'Office Technique d'Echange Extérieur doit être formé strictement par les éléments des organisations de la C. N. T. et de l'U. G. T., afin que l'action de ces éléments soit toujours d'accord avec l'organisme qu'ils représentent, et qu'ils ne puissent jamais agir individuellement.

Pour former les cadres de l'Office Technique d'Echange Extérieur, doivent être nommés des techniciens ou des ouvriers manuels, d'un syndicalisme reconnu et solvable, délégués par leur syndicat respectif. Ainsi, l'Industrie, avec ses différentes branches ou départements, textiles, métallurgiques, chimiques, etc. — et l'Agriculture, divisée aussi en différentes branches de produits potagers : légumes, fruits, etc. ; produits viticoles, exploitation forestière (bois et ses dérivés) y seraient représentées.

Action de l'Office technique d'échange extérieur

Une fois les Bureaux techniques formés, ils seront placés là où une meilleure économie de transport sera possible... Ils auront comme représentants locaux les syndicats, qui offriront leurs produits industriels ou des champs.

L'Office Technique exercera, en même temps, les fonctions régulatrices de la production.

Son action sera objective, recevant cependant toutes les initiatives des Syndicats.

Politique

On exercera une campagne de propagande sur tous les marchés étrangers et on intensifiera la vente dans les pays qui, par leur situation, manquent des produits qui sont abondants chez nous. On procédera à l'étude analytique des marchés et l'on accroit ce dont on aura le plus besoin, et l'on réduira ceux dont le chiffre d'importation sera plus fort que celui d'exportation.

Action extérieure

Comme conséquence, il faudra nommer des délégués de vente et d'achat dans les différents marchés étrangers, qui assumeront la mission et toute la responsabilité de l'acheteur et du producteur, en visant comme objectif important la suppression des intermédiaires et des délégués d'entreprises particulières.